

Oléiculture

Dernier bulletin
de la saison

ARC – MÉDITERRANÉEN

N°19
15 novembre 2024



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
OCCITANIE

Référents filière & rédacteurs

Anaïs BASCOUL

Centre Technique de l'Olivier
a.bascoul@ctolivier.org

Julien BALAJAS

Centre Technique de l'Olivier
j.balajas@ctolivier.org

Directeur de publication

André Bernard

Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation
PACA

132 boulevard de Paris
13000 Marseille

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

Oeil de paon et cercosporiose

La baisse des températures sur le bassin oléicole français rend les conditions moins favorables au développement de l'œil de paon et de la cercosporiose. Cependant, des épisodes contaminants (conditions favorables aux contaminations) sont tout de même prévus sur certains secteurs dans les jours à venir. Le risque est **faible** à **fort** en fonction des maladies, de l'inoculum présent et des conditions climatiques.

Bactériose

La bactériose peut se transmettre d'arbre en arbre lors des opérations de récolte. Pensez à désinfecter vos outils entre les arbres !

AUTRES RAVAGEURS

Cochenilles

Sur des vergers du secteur toulonnais mais aussi de Cassis (Ollioules, La-Londe-les-Maures) et dans les Alpes-Maritimes, des foyers de **cochenilles Diaspines** sont toujours très présents et **augmentent** sur certaines parcelles. Soyez vigilants !

Champignons responsables du brunissement des olives

Des phénomènes de brunissement assez importants sur une grande majorité du secteur oléicole sont observés. Ils sont dus aux précipitations régulières de ces dernières semaines et sont favorisés par des faibles charges et des gros calibres.

Notes biodiversité :



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

Prévisions du 16 au 21 2024 (source Météo France) :

Les températures afficheront une légère baisse. Des pluies sont prévues sur l'ensemble du pourtour méditerranéen. Des brouillards peuvent aussi se former localement le matin sur l'ensemble du territoire oléicole.

| Département / Jour | Sam | Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu |
|-------------------------|--|--|--|---|--|--|
| Alpes-de-Haute-Provence |  |  |  |  |  |  |
| Alpes-Maritimes |  |  |  |  |  |  |
| Var |  |  |  |  |  |  |
| Bouches-du-Rhône |  |  |  |  |  |  |
| Vaucluse |  |  |  |  |  |  |
| Drôme |  |  |  |  |  |  |
| Ardèche |  |  |  |  |  |  |
| Gard |  |  |  |  |  |  |
| Hérault |  |  |  |  |  |  |
| Aude |   |   |   |   |   |   |
| Pyrénées orientales |   |   |   |   |   |   |

Éléments de biologie

L'œil de paon et la cercosporiose sont deux maladies fongiques problématiques sur l'olivier. Elles provoquent des dégâts importants (défoliation) qui peuvent impacter la production. Pour avoir plus d'informations sur les symptômes, les dégâts et les différents stades des maladies, consultez le [BSV n°1 2024](#), le site internet de France Olive ou le webinaire sur les maladies du feuillage, [disponible sur le site de France Olive, rubrique Actualité](#).

Observations

La baisse des températures sur le bassin oléicole français rend les conditions moins favorables au développement de l'œil de paon et de la cercosporiose. En revanche, des épisodes contaminants (conditions favorables aux contaminations) sont quand même prévus sur certains secteurs dans les jours à venir.

Évaluation du risque

Pour l'œil de paon :

- ✓ Le risque est **faible** sur les parcelles protégées et/ou quand les températures sont sous 15°C sans situation d'humidité (pas de pluie, parcelle peu humide).
- ✓ Le risque est **modéré** sur les parcelles non protégées où les températures montent au-dessus des 15°C avec humidité (pluie, brouillard, parcelle très humide)

Pour la cercosporiose :

- ✓ Sur les parcelles protégées, le risque est **modéré**, même si des symptômes ne sont pas encore observés. Attention les nouvelles contaminations touchent les feuilles de l'année et l'apparition des symptômes ne se voit qu'environ 1 an après.
- ✓ Sur les parcelles non protégées, si les conditions sont favorables aux contaminations (températures et humidité) et si vous observez des symptômes, le risque est **modéré à fort**.

L'absence de symptômes ne veut pas dire une absence d'inoculum. Restez très vigilant !

Pour vous aider également à évaluer le risque sur vos parcelles d'oliviers vous disposez maintenant d'un outil d'aide à la décision gratuit et ouvert à tous, disponible sur smartphone et internet à savoir l'application « Oléiculteurs » (<https://afidol.org/actualites/application-oleiculteur/>). Cet outil intègre un modèle de décision « œil de paon » qui permet de déterminer un niveau de risque en croisant des données météorologiques de proximité (weenat), vos observations et vos interventions (protection phytosanitaire).

Gestion du risque

Pour limiter l'intensité et l'occurrence du risque des maladies du feuillage, il est important de mettre en œuvre sur vos vergers des mesures **prophylactiques**. Soyez vigilants sur :

- **L'environnement autour de votre parcelle.** Par exemple, la présence de haies mal entretenues peut favoriser un environnement humide idéal au développement des maladies du feuillage.
- **L'entretien de vos parcelles :** toutes les mesures permettant de limiter le maintien d'une atmosphère humide à l'intérieur de votre verger doivent être mises en œuvre comme par exemple la gestion de l'enherbement (éviter un enherbement trop haut),

Éléments de biologie



Photos de bactériose sur rameaux et charpentières, SOURCE : CTO

La bactériose est une maladie causée par la bactérie *Pseudomonas savastanoi*. Elle se caractérise par l'apparition d'excroissances de couleur marron, appelées chancres ou galles. Ces chancres se développent généralement sur les rameaux, mais également au niveau des charpentières et du tronc dans des cas plus sévères.

Les dégâts se traduisent par une moindre vigueur des arbres et par une baisse de la production d'olives. La maladie peut affecter également la qualité organoleptique des olives et de l'huile.

Les épisodes humides suivis de chaleurs sont favorables à la bactérie. La bactérie pénètre dans l'arbre via des tissus non cicatrisés (plaies, points d'abscission de feuilles, fleurs et fruits).

Évaluation du risque

Si vous observez des galles ou chancres sur vos arbres, alors le risque est modéré à fort en fonction de votre niveau de dégâts.

Gestion du risque

Désinfecter les outils entre les arbres lors des opérations de récolte.



***Aspidiotus nerii*. (Diaspididae)**

Source : Fanny Vernier (CA83)

Les cochenilles sont des insectes piqueurs-suceurs très polyphages de la super famille des Coccoidea. Plusieurs familles de cochenilles sont **fréquemment présentes dans les vergers d'olivier**, notamment la cochenille noire de l'olivier (*Saissetia oleae*) de la famille des Coccidae ou des **cochenilles à bouclier ou cochenilles diaspines** (*Aspidiotus nerii*) de la famille des *Diaspididae*. Les *Coccidae* sécrètent du miellat sur les organes aériens avec développement de fumagine qui peuvent impacter le fonctionnement photosynthétique des feuilles (affaiblissement des arbres).

En ce qui concerne les *Diaspididae*, elles ne produisent pas de miellat donc la fumagine ne se développe pas. L'arbre est tout de même affaibli et la croissance des fruits perturbée. En grand nombre et sur olives, elles pourraient altérer la qualité de la production et/ou la rendre impropre à la consommation. Pour plus d'informations sur les différentes familles, vous pouvez consulter [BSV n°1 2024](#).

Observations

Des foyers de cochenilles *diaspines* pouvant être très importants sur certaines parcelles sont constatés dans un rayon assez large autour du Toulonnais (de Saint-Cyr-sur-Mer à Ollioules en passant par La-Londe-les-Maures mais aussi dans le secteur de la Crau) et dans des vergers des Alpes-Maritimes.

Evaluation du risque

Le risque évalué est **fort à très fort** si des foyers de **cochenilles Diaspines** sont présents sur la parcelle. Les risques annoncés correspondent aux risques potentiels connus des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

La Chambre d'agriculture du Var, le CIVAM des Bouches-du-Rhône, la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes et France Olive réalisent un état des lieux exhaustif de la présence de cochenilles sur le territoire oléicole pour la récolte 2024. Si vous êtes producteur concerné par cette problématique et/ou moulinier souhaitant relayer l'information, vous trouverez un questionnaire et d'autres supports [sur cette page de la Chambre d'agriculture du Var](#).

Gestion du risque

- **Favoriser la biodiversité** : les cochenilles sont régulées par de nombreux prédateurs généralistes (coccinelles, chrysopes) et par des parasitoïdes (*Coccophagus spp.*).
- Si c'est possible, éliminez les rameaux ayant des agrégats de cochenilles.

Éléments de biologie



Symptômes de brunissement des olives

Source photos gauche et milieu : Centre Technique de l'Olivier

Source photo droite : Fanny Vernier (CA83)

Ces brunissements sont causés par le développement de différents champignons, favorisés par les pluies régulières de ces dernières semaines ainsi que les faibles charges et gros calibres des fruits sur les arbres. Certaines variétés y sont particulièrement sensibles (Lucques, Salonenque, Aglandau, Tanche, Cayon, Cailletier).

Observations

Des brunissements apparaissent avec des expressions différentes sur les olives d'une très grande majorité des secteurs du bassin oléicole.

Evaluation du risque

Le risque évalué est **modéré** à **fort** sur les parcelles avec des variétés sensibles, des arbres avec de faibles charges et de gros calibres de fruit et ayant connu des pluies de manière régulière ces dernières semaines.

Gestion du risque

Pour préserver votre récolte si vous êtes confrontés à cette problématique, il est conseillé de déclencher rapidement la récolte. Vous pouvez également secouer les arbres avant la récolte pour faire tomber les olives brunies et éviter un travail de tri trop important par la suite.

Avertissement

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Centre Technique de l'Olivier – Anaïs BASCOUL - Julien BALAJAS

Relecture

DRAAF - SRAL PACA

Chambres régionales d'agriculture Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur

Observation

Christine Agogué – CA 11

Margaux Allix – CivamBio 66

Corinne Barge – CIVAM oléicole 13

Edgar Raguenet – Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse

Bastien Signoret / Joshua Berthomeu - Coopérative du Nyonsais

Benoît Chauvin-Buthaud – CA 26

Célia Gratraud – Consultante en oléiculture

Maud Damiens – CA 06

Sébastien Le Verge – Conseiller indépendant 13/83

Nathalie Serra-Tosio – SIOVB (Baux de Provence)

Alex Siciliano – GOHPL (Haute Provence et Luberon)

Fanny Vernier – CA 83

François Veyrier – CETA d'Aubagne

Financement

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA